



Lancement de l'appel à projets Recueil de réalisations exemplaires en matière d'accessibilité

Le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement lance au niveau national un appel à projets intitulé "Recueil de belles pratiques et des bons usages" en matière d'accessibilité dont l'objectif est de valoriser les réalisations exemplaires qui améliorent l'accessibilité des transports, de la voirie, du logement et des établissements recevant du public.

Les modalités de participation, le dossier de candidature ainsi que les explications nécessaires à la constitution du dossier figurent à la rubrique accessibilité du site du ministère (<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Une-operation-nationale.html>).

Les maîtres d'ouvrage, les maîtres d'oeuvres, les gestionnaires, les autorités organisatrices de transports et les bailleurs sociaux sont invités à transmettre leur dossier de candidature à la Direction Départementale des Territoires – Service Logement Construction Durable et rénovation urbaine – Accessibilité et Qualité des Constructions - 14, rue du Maréchal Juin - BP 61003 - 67070 STRASBOURG Cedex avant le 10 septembre 2011 – 12h00.

Il s'agit de faire connaître les réalisations dont l'exemplarité justifie une large diffusion auprès de la communauté des acteurs de l'accessibilité.

Les dossiers seront examinés par un comité local au vu de six critères essentiels :

- la qualité d'usage
- la qualité urbanistique / esthétique / innovation
- la sécurité
- la qualité environnementale
- la gouvernance et la concertation
- l'économie générale de la réalisation

5 dossiers seront retenus dans chaque département et envoyés à un comité national qui proposera aux Ministres une sélection des 12 dossiers les plus remarquables.

Les dossiers lauréats de chaque département seront rassemblés dans un « Recueil 2011 des belles pratiques et des bons usages en matière d'accessibilité de la cité ».

Ils seront également disponibles sur le site Internet du ministère du Développement durable.

Cet appel à projets permettra de valoriser les actions exemplaires en matière d'accessibilité, et de constituer une base de données de référence pour rassembler et diffuser les bonnes pratiques, tant attendue par les acteurs de l'accessibilité.